



L'état des cultures au Québec

Le 17 février 2015

Rapport n° 15

Publié par La Financière agricole du Québec

Synthèse de la saison

Ce rapport résume les conditions climatiques qui ont eu cours durant la saison 2014 et leurs impacts sur les cultures assurées. Des communiqués par région administrative sont aussi disponibles sur le site Internet de La Financière agricole du Québec.

En bref

- Les conditions climatiques de la saison 2014 ont été variables, mais somme toute favorables à la production agricole dans la majorité des régions;
- La survie à l'hiver des plantes pérennes, des vergers et des abeilles a été relativement bonne, mais des luzernières ont été endommagées par endroits en raison du gel hivernal;
- La saison a débuté par une récolte tardive de sirop d'érable qui s'est avérée très bonne en quantité et en qualité;
- Les pluies fréquentes de la fin de mai et de juin ont rendu difficiles les travaux de semis. Malgré des prorogations de dates de fin de semis, certaines cultures n'ont pu être semées dans les délais requis;
- On a observé une belle levée et un bon développement des cultures en général;
- Le printemps frais et pluvieux a été favorable à la croissance des fourrages et à la première fauche de foin; les rendements et la qualité pour l'ensemble des fauches ont été autour des moyennes;
- Un gel mortel est survenu dans la nuit du 18 au 19 septembre, causant des dommages d'intensité variable selon l'état d'avancement des cultures et selon les régions;
- Les pluies fréquentes de l'automne ont rendu difficiles les travaux de récolte, ce qui a nécessité la prorogation des dates de fin de récolte de plusieurs cultures par endroits;
- Les rendements et la qualité des cultures annuelles ont varié, selon les cultures et les régions, d'autour des moyennes à légèrement inférieurs à celles-ci;
- Les récoltes de pommes et de bleuets ont été très bonnes;
- En date du 9 février 2015, La Financière agricole du Québec a versé à 2 932 entreprises assurées à l'assurance récolte des sommes totalisant 21 005 800 \$, principalement pour les céréales, le maïs et les protéagineuses;
- Les indemnités pour les dommages causés par la sauvagine ont été de 959 500 \$;
- Les valeurs assurées des 12 092 adhérents étaient de 1 159 679 600 \$. Leurs contributions s'établissaient à 24 094 200 \$, et celles des gouvernements à 35 338 800 \$;
- La Financière agricole prévoit verser des indemnités totalisant 28,1 M\$, comparativement à une moyenne annuelle de 51,6 M\$ de 2009 à 2013.

Conditions climatiques de la saison 2014

Mois	Écarts entre les températures normales et celles observées	Précipitations	Particularités
Mars	-6 à -4 °C	42 à 104 mm	Précipitations de neige importantes dans l'est.
Avril	-1 à 0 °C	54 à 173 mm	Précipitations importantes dans l'ouest, plus de 90 mm au-dessus de la normale par endroits.
Mai	0 à 1 °C	44 à 143 mm	Précipitations sous les normales pour le Bas-Saint-Laurent, la Chaudière-Appalaches, la Capitale-Nationale, le Centre-du-Québec et la Mauricie.
Juin	1 à 2 °C	52 à 250 mm	Précipitations marquées surtout dans le sud-ouest du territoire. Précipitations sous les normales pour l'Abitibi, la Côte-Nord, le Bas-Saint-Laurent et la Capitale-Nationale.
Juillet	-1 à 3 °C	72 à 204 mm	Températures au-dessus des normales dans le Bas-Saint-Laurent, mais près des normales pour l'ouest. Précipitations sous les normales au Saguenay–Lac-Saint-Jean, au Centre-du-Québec et en Mauricie. Elles ont été importantes en Abitibi-Témiscamingue. Épisode de grêle dans le Centre-du-Québec et la Mauricie.
Août	0 à 1 °C	38 à 171 mm	Précipitations sous les normales en Abitibi-Témiscamingue, dans le Bas-Saint-Laurent, au Centre-du-Québec, en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et en Montérégie. Épisode de grêle en Montérégie.
Septembre	0 à 1 °C	40 à 111 mm	Dans l'ensemble du territoire, les précipitations ont été sous les normales, sauf pour le Témiscamingue et l'Outaouais. Neige fondante en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine le 15 septembre. Gel mortel dans la nuit du 18 au 19 septembre pour l'ensemble du territoire.
Octobre	1 à 3 °C	77 à 178 mm	Précipitations au-dessus des normales pour l'ensemble du territoire.
Novembre	-3 à -1 °C	41 à 110 mm	Précipitations au-dessus des normales pour le nord du territoire. Précipitations sous forme de neige les 1 ^{er} et 2 novembre dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.

Conditions hivernales

Le bon couvert de neige a été propice à la survie des prairies, des fraisières et des framboisières dans la plupart des régions. Cependant, des dommages par le gel ont été observés par endroits, notamment dans les luzernières et les fraisières. Malgré un hiver froid, on ne signale pas de dommages dans les vergers et les bleuetières. La survie à l'hiver des abeilles a été généralement bonne; des pertes

causées par la maladie ont cependant été observées en Mauricie, en Estrie, au Centre-du-Québec et dans Lanaudière.

Production du sirop d'érable

La récolte du sirop d'érable a débuté tardivement dans l'ensemble des régions. Elle a été généralement de courte durée, sauf dans l'est du Québec où elle s'est échelonnée sur une période plus longue qu'à l'habitude. Les rendements ont été supérieurs à la moyenne ou autour de celle-ci, et de bonne qualité. Les indemnités pour cette production se chiffrent à 204 300 \$.

Portrait des cultures

La survie à l'hiver des plantes fourragères a été difficile par endroits, notamment dans le Centre-du-Québec, en Estrie et en Montérégie où plusieurs luzernières ont été endommagées par le gel hivernal à la suite de redoux. Grâce à un printemps frais et pluvieux, les conditions climatiques du début de la saison ont été favorables à la croissance des fourrages et à la première fauche de **foin**. Les températures chaudes de juillet et d'août ainsi que les faibles précipitations de l'été n'ont pas été propices à la repousse des graminées pour la deuxième fauche, sauf dans le Centre-du-Québec et en Estrie où les conditions ont été favorables. Par la suite, les pluies fréquentes du début de l'automne ont été favorables au regain des prairies, mais ont occasionné par endroits un ralentissement de la récolte de la troisième fauche. Pour l'ensemble des fauches de foin, les rendements ont généralement été autour des moyennes et de bonne qualité, voire supérieurs au Saguenay–Lac-Saint-Jean, en Chaudière-Appalaches et dans la Capitale-Nationale. Les rendements ont cependant été inférieurs aux moyennes dans le Bas-Saint-Laurent, le Centre-du-Québec et la Montérégie en raison du gel hivernal ou du manque de précipitations. Les indemnités versées ont totalisé 3 175 700 \$.

Pour les **céréales**, le **maïs** et les **protéagineuses**, le temps frais et pluvieux d'avril a retardé l'assèchement et le réchauffement des sols. Ces conditions ainsi que celles de la fin mai et de juin ont retardé les travaux de semis et de plantation de quelques jours à plus d'une semaine pour l'ensemble des régions. Malgré la prorogation des dates de fin de semis, certaines superficies n'ont pu être semées dans les délais requis, notamment dans Lanaudière et le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu. De façon générale, les conditions estivales ont été favorables à la levée et au développement des cultures, sans pour autant permettre de rattraper le retard des semis.

Les conditions printanières ont entraîné une maturité variable des **céréales** selon les dates de semis, et le climat frais de l'été a ralenti leur mûrissement. Dans l'ensemble, les conditions de récolte des céréales ont été bonnes. Cependant, dans la partie nord du territoire, les pluies fréquentes et abondantes ont retardé la récolte, et certains champs n'ont pu être récoltés dans le secteur du Témiscamingue. Par ailleurs, certaines superficies n'ont pu être récoltées en raison de la neige et de la verse des céréales en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et dans le Bas-Saint-Laurent. Quelques cas de fusariose ont été observés par endroits. Les rendements des céréales ont été autour des moyennes ou légèrement inférieurs à celles-ci, sauf en Estrie, au Saguenay–Lac-Saint-Jean et dans le Centre-du-Québec où les rendements ont été supérieurs aux moyennes. La qualité a été généralement autour de la moyenne ou inférieure à celle-ci. Les indemnités pour les céréales ont été de 1 804 900 \$.

Les conditions estivales ont été propices au développement du **maïs-grain**, du **maïs fourrager** et des **protéagineuses**. Cependant, selon les dates de semis, on a observé des champs hétérogènes par endroits à cause des conditions climatiques printanières. Un épisode de grêle à la fin de juillet a affecté le développement de ces cultures dans le Centre-du-Québec et la Mauricie. Un gel mortel dans la nuit du 18 au 19 septembre a causé des dommages d'intensité variable selon l'état d'avancement des cultures et selon les régions. Par la suite, les pluies fréquentes de l'automne ont rendu difficiles les travaux de récolte. Cette conjoncture a nécessité la prorogation des dates de fin de récolte pour la majorité des cultures et des régions. Le taux d'humidité recherché a été difficile à atteindre en raison de ces conditions, ce qui s'est soldé par une baisse de qualité au battage et au séchage. On a observé par endroits de la maladie (sclérotinia) sur le **soya**. Finalement, les conditions climatiques de la fin de



la saison ont permis la fin des travaux, sauf dans le secteur du Témiscamingue où des champs de soya n'ont pu être récoltés. Dans l'ensemble, les rendements du maïs-grain et du soya ont été autour des moyennes ou légèrement inférieurs à celles-ci. Quant au maïs fourrager, ils ont généralement été autour de la moyenne, mais supérieurs à celle-ci dans le nord et l'est du territoire. Par ailleurs, la qualité pour ces cultures a été autour de la moyenne à légèrement inférieure à celle-ci. Elle a été cependant très bonne pour le maïs fourrager au Saguenay–Lac-Saint-Jean, en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et dans le Bas-Saint-Laurent. Pour le **canola**, les rendements ont été légèrement inférieurs à la moyenne dans l'ensemble. Certains champs n'ont pu être récoltés en Abitibi-Témiscamingue en raison des pluies fréquentes. Des dommages causés par les insectes et par la présence de maladies ont été rapportés par endroits. Pour le **haricot sec**, les rendements ont été légèrement inférieurs à la moyenne ou inférieurs à celle-ci. Les indemnités pour le maïs-grain, le maïs fourrager et les protéagineuses ont été de 9 586 400 \$.

Les rendements des **fraises** ont été généralement autour de la moyenne, mais inférieurs à celle-ci en Montérégie, au Saguenay et dans les Laurentides-Laval, en raison du gel hivernal, des maladies ou de l'excès de pluie. Les conditions climatiques durant la floraison et la pollinisation des **pommiers** ont été favorables. Par la suite, les vergers ont bénéficié d'un apport constant d'eau, ce qui a été propice au développement des pommes. Les températures fraîches de septembre ont permis une belle coloration des fruits; les rendements et la qualité ont été autour des moyennes, sauf dans les Laurentides-Laval où ils ont été supérieurs aux moyennes. Les rendements de **miel** ont été autour de la moyenne ou inférieurs à celle-ci, selon les régions. Les indemnités pour les fraises, les pommes et l'apiculture ont été de 1 163 500 \$.

Les conditions climatiques durant la floraison des **bleuets** ont été propices à la culture. Cependant, certaines bleuetières ont été affectées par le manque de précipitations durant la mi-saison, notamment sur la Côte-Nord et dans le secteur nord du Lac-Saint-Jean. Les rendements ont été supérieurs à la moyenne dans la majorité des bleuetières au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Sur la Côte-Nord, les rendements ont été inférieurs à la moyenne. Dans l'ensemble, la qualité a été bonne. Les indemnités se chiffrent à 50 700 \$.

Pour les **légumes de transformation**, le printemps tardif et les pluies fréquentes de mai et de juin ont retardé la progression des semis et nécessité la prorogation des dates de fin des semis pour le haricot et le maïs sucré. Plusieurs champs de **pois** de transformation ont été affectés par l'excès de pluie, notamment dans les secteurs de La Prairie et de Saint-Hyacinthe. Les rendements ont été autour de la moyenne ou légèrement inférieurs à celle-ci, mais inférieurs dans le secteur de La Prairie. Le gel du 19 septembre a causé d'importants dommages dans les champs de **haricots** de transformation, ce qui a occasionné du déclassement et, conséquemment, ralenti les travaux de récolte; certains champs n'ont pu être récoltés en raison de l'intensité des dommages. Par ailleurs, le même gel et les conditions climatiques du début de septembre ont également retardé la récolte du **maïs sucré** de transformation. Cette conjoncture a nécessité, par endroits, la prorogation de la date de fin des récoltes pour ces deux cultures. Les rendements des haricots ont été autour de la moyenne ou inférieurs à celle-ci. Quant à ceux du maïs sucré, ils ont été autour de la moyenne. Les indemnités totalisent 2 504 000 \$, dont 1 094 400 \$ pour les pois et 1 079 600 \$ pour les haricots.

Pour les **cultures maraîchères**, les travaux de semis ont accusé un retard en raison du printemps tardif et des pluies fréquentes, ce qui a nécessité une prorogation des dates de fin des semis pour certaines cultures en Montérégie. Le développement de la majorité des cultures s'est fait normalement, mais a accusé un retard, notamment en Montérégie en raison des pluies de juin. Le gel mortel de la mi-septembre a causé des dommages d'intensité variable selon les cultures et l'état d'avancement des récoltes. En général, les rendements ont été autour de la moyenne, mais inférieurs à celle-ci dans le secteur de Granby à la suite, entre autres, de la grêle du début d'août. Les indemnités totalisent 1 576 000 \$.

Pour les **pommes de terre**, les conditions climatiques ont été relativement favorables lors des semis, sauf en Abitibi-Témiscamingue et en Outaouais où les dates de fin de semis ont été prorogées en



raison des pluies fréquentes. Les conditions durant la saison de croissance ont été généralement bonnes. Malgré le manque de précipitations durant la saison estivale dans le Bas-Saint-Laurent, en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et au Saguenay–Lac-Saint-Jean, et les difficultés à la récolte en raison des pluies fréquentes, les rendements et la qualité des tubercules ont été autour des moyennes, mais supérieurs à celles-ci en Chaudière-Appalaches et dans la Capitale-Nationale. Ils ont cependant été inférieurs aux moyennes dans le Témiscamingue et légèrement inférieurs aux moyennes dans Lanaudière. Les indemnités se chiffrent à 940 300 \$.

Avis de dommages et indemnités

Au total, 5 147 avis de dommages ont été enregistrés pour la saison 2014. Le nombre moyen d'avis de dommages des cinq dernières années (de 2009 à 2013) est de 6 902. La Financière agricole prévoit que les indemnités versées en assurance récolte pour la saison 2014 totaliseront 28 050 700 \$, comparativement à une moyenne de 51 586 500 \$ de 2009 à 2013.

Le tableau ci-dessous présente, au 9 février 2015, le nombre d'avis de dommages enregistrés pour chacune des cultures ainsi que les indemnités s'y rattachant. Les principales causes de dommages sont l'excès de pluie (61 %), les gels hâtif et tardif (16 %), la sécheresse et l'excès de chaleur (9 %), les maladies (4 %), la grêle (3 %) et d'autres causes (7 %).

En ce qui concerne la sauvagine, les dommages occasionnés par l'oie blanche, la bernache et la grue du Canada ont représenté, en 2014, une superficie totale de 3 871 hectares(ha) de foin, soit une diminution de plus de 2 000 ha par rapport à 2013. Pour cette culture, les indemnités versées au 9 février 2015 ont totalisé 549 300 \$ comparativement à 828 200 \$ en 2013. Pour le maïs-grain, le maïs fourrager, les céréales et le soya, la superficie a totalisé 353 ha pour une indemnité de 110 200 \$. Rappelons qu'en 2013, pour ces mêmes cultures, c'est une superficie totale de 3 332 ha qui a été endommagée pour un montant de 1 543 100 \$ versé en indemnités.

En 2014, les valeurs assurées en assurance récolte étaient de 1 159 679 600 \$. Les contributions des 12 092 adhérents s'établissaient à 24 094 200 \$, et celles des gouvernements à 35 338 800 \$.

Cultures	Nombre d'avis de dommages	Indemnités versées (\$)
Apiculture	36	250 700
Cultures maraîchères	329	1 576 000
Céréales, maïs-grain et protéagineuses	3 664	10 597 300
Collectif (céréales, foin, maïs-grain et maïs fourrager)	127	3 969 700
Légumes de transformation	273	2 504 000
Petits fruits	87	430 900
Pommes	120	532 600
Pommes de terre	90	940 300
Sirop	72	204 300
Total 2014	5 147	21 005 800
Total 2013⁽¹⁾	5 591	32 710 200
Moyenne 5 ans (2009 à 2013)⁽¹⁾	6 902	51 586 500

(1) À la même période

Équipe de rédaction

*Direction de l'intégration des programmes
Karine Labrecque, agronome, M. Sc.
Sylvie Allard, agente de recherche
Daniel Morin, agronome
Linda Bédard, soutien rédactionnel*

Pour information

Louis-Pierre Ducharme, relationniste de presse, 418 834-6866, poste 6569

Références

Informations pour le bilan ASREC 2014, les centres de services de La Financière agricole du Québec;

Rapports de la saison 2014 de L'état des cultures au Québec, la Direction de l'intégration des programmes;

Statistiques sur l'assurance récolte de l'Entrepôt de données, La Financière agricole du Québec;

Le site AgrométéoQuébec (<http://www.agrometeo.org>), une initiative conjointe du MDDELCC, du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

AVIS IMPORTANT

Ce bilan relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole.

